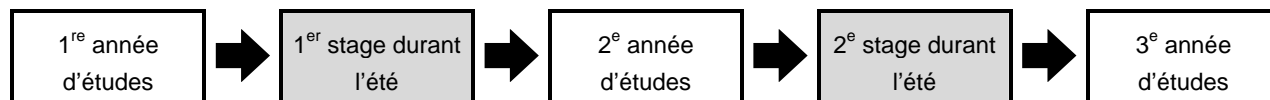


ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATÉ)

Programme 241.DO « MAINTENANCE INDUSTRIELLE »



Les élèves en Alternance Travail-Études (ATÉ) doivent faire deux stages avant la fin de leurs études.

Leurs compétences sont dans un ou plusieurs des domaines suivants.

- *Hydraulique*
- *Pneumatique*
- *Automatismes*
- *Mécanismes*
- *Gestion de l'entretien*
- *Soudure*
- *Technologie des matériaux*
- *Électricité et électronique*
- *Sciences graphiques*
- *Autres*

Chaque élève doit trouver un endroit de stage. Les entreprises qui désirent accueillir des stagiaires sont invitées à transmettre leurs besoins ainsi que les conditions de réalisation d'un stage chez elles.

Un crédit d'impôt via le programme « stages en entreprises » est possible pour les stages de 140 heures et plus.

N.B. : L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES N'EST PAS OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME, MAIS EST FORTEMENT RECOMMANDÉE.



POUR INFORMATIONS :

Lucien Turgeon, enseignant
Département des techniques de la mécanique
Bureau G-243E
(418) 833-5110, poste 3844
lucien.turgeon@clevislauzon.qc.ca

Guy Patterson, enseignant
Département des techniques de la mécanique
Bureau G-243G
(418) 833-5110, poste 3846
guy.patterson@clevislauzon.qc.ca

Christine Lévesque
Service d'aide à l'emploi
Bureau D-104
(418) 833-5110, poste 3313
christine.levesque@clevislauzon.qc.ca
Fax : 418 837-1181